

N/REF : 14/05/2025 10H41 C:000053 I:00266
V/REF : AC/C19323
V/Email reçu le Mercredi 14/05/2025 a 10H41

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SBE
IMMEUBLE : SAR. BERNHARDT -SBE
1, SQUARE SARAH BERNHARDT
.
35000 RENNES

Rennes, le 19 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 1 BERNHARDT - MR STANIKZAI MUHIBULLAH 07 51 31 34 70
LOGEMENT N° 002920, PORTE N°38, 3° ÉTAGE, TYPE 2
—

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS CELLIER
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 15/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : FUITE LOCALISÉE SUR L'ANTIPOLLUTION APRES COMPTEUR
COUPURE D'EAU
DÉPOSE JOINT DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE D'UN JOINT 20/27
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REMARQUE : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE LA VANNE AVANT COMPTEUR EAU CHAUDE
CAR MEME SI LA VANNE EST FONCTIONNELLE, ELLE FERME MAL
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 15/05/25 a 16H32 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	1	50,00	50,00
TOTAL H.T.				150,00
T.V.A. a 10,00%				15,00
TOTAL T.T.C.En EURO				165,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.